



Rapport financier 2021

Assemblée générale du 9 avril 2022

Cher(e)s toutes et tous

C'est à mon tour de vous présenter le rapport financier de l'exercice 2021 pour la quatrième année consécutive en tant que Trésorier de notre fédération.

Nous avons, dans des circonstances plus favorables mais encore impactées par la crise sanitaire, pu maintenir des échanges plus fructueux au bon fonctionnement de la Fédération qu'au cours de l'année 2020 où le télétravail était majoritairement imposé. Nous avons ainsi retrouvé le bon niveau d'activité des années précédentes, confortée par la stabilité des politiques régionales à savoir la reconduction de l'exécutif régional qui a maintenu ses engagements vis à vis de notre fédération. L'année 2021 s'achève sur une note particulièrement optimiste et nous ouvre de belles perspectives pour l'année 2022. La situation financière demeure solide avec une bonne visibilité pour l'année 2022 où de nombreux clignotants sont au vert.

En termes d'activité, le bilan a été particulièrement favorable lié à un mouvement à la hausse de nos principaux partenaires financeurs, cette partie fera l'objet d'un examen plus approfondi lors de l'examen du compte du résultat.

L'exercice écoulé a mis en évidence une stabilité des effectifs de personnel après une année 2020 qui avait été plus mouvementée avec le départ du coordinateur eau climat en poste depuis 10 ans et de la chargée de communication et plaidoyer. Le départ annoncé à l'automne de Cyrille CAMUEL n'est effectif qu'au cours du 1er trimestre 2022. La gestion administrative et le suivi des dépenses engagées ont été la règle de vigilance de la part de notre Directrice et de Valérie.

L'achèvement de l'exercice 2021 démontre une nouvelle fois un niveau d'actif bilanciel beaucoup plus confortable pour un montant de 379 503 € en 2021 comparé à 2020 pour un montant de 315 165€ avec un niveau de trésorerie plus aisé d'une part et d'autre part par l'apurement d'immobilisations corporelles (achat de mobilier mais avec reprise monnayée de celui d'occasion) et poursuite de l'assainissement des immobilisations corporelles. Les immobilisations ont été apurées par un nettoyage des immobilisations telles les logiciels et ordinateurs devenus obsolètes, remplacés par du matériel neuf (acquisition de nouveaux bureaux subventionnés à hauteur de 80 % par la convention d'investissement du Conseil Régional faisant suite à l'emménagement dans de nouveaux bureaux au

sein de l'ARB). Le Produit de la reprise des anciens meubles a compensé en partie les nouvelles acquisitions.

Les créances plus élevées correspondent à des versements attendus après le 31/12 liées principalement à des opérations émanant du mouvement associatif et de la SNCF (dont l'activité partenariale a été doublée en 2021 par rapport à 2020). Concernant les comptes 441 et 467, nous pouvons remarquer une différence pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne correspondant aux rentrées liées à la consultation du public et pour l'ADEME liée à notre coalition COP. A l'inverse, les soldes régionaux attendus en 2021 sont moindres car nous avons envoyé le bilan et réceptionné l'argent du solde de l'action COP avant le 31/12. En termes de trésorerie, la situation apparaît plus aisée en termes de disponibilités que d'épargne à vue. Le montant de nos avoirs s'élève à 352 156 € contre 286 480 € en 2020.

Nous allons ensemble examiner le passif du bilan qui consolide une situation très favorable en termes de fonds propres, reflète une situation encore favorable avec un niveau de fonds propres et fonds associatifs de 286 725 € en retrait par rapport à 2020 d'un montant de 254 471 € qui avait subi la perte de 12 176 € liée à l'impact de la crise de la crise sanitaire. Le résultat dégagé sur l'exercice 2021 est de 30 590 €. La trésorerie est encore largement excédentaire pour éventuellement faire face à certains aléas et assurer le paiement des charges salariales pour l'exercice 2022 sans entacher nos disponibilités.

Les dettes fournisseurs s'affichent en augmentation passant de 23 791 € en 2020 à 34 458 € expliquées par des factures non parvenues de la part de nos associations membres CAUDALIS pour une expertise odonates et de SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT qui auraient dû être imputées sur ce dernier exercice. Les dettes sociales et fiscales reflètent une situation parfaitement maîtrisée – cotisations URSAFF, MALAKOFF MEDERIC, HARMONIE MUTUELLE (29 957 € contre 17,939 € en 2020). Les produits constatés d'avance pour 11 694 € représentent une part des subventions de la part de l'AELB pour la confection de fiches pratiques Objectif Climat 2030 et du projet d'ambassadeurs IBC et OC2030 en services civiques.

Nous poursuivons avec les différentes composantes du compte de résultat. Les prestations dispensées reflètent une situation plus propice liée aux prestations du Mouvement associatif et des fiches pratiques OC2030. Pour autant le Conseil Régional Centre-Val de Loire demeure, par ses concours, notre principale source de financement pour un montant de 100 191 € supérieur à l'an passé de 1,41 % (participation à la coalition COP et revalorisation convention verte), de plus nous bénéficions toujours des subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour 32 840 €, renforcée cette année par la consultation du public sur l'eau qui a contribué à hauteur de 21 373 €. La part de la DREAL a progressé grâce au Plan de relance pour l'opération Objectif MARES. Nous bénéficions du concours accru de la SNCF RESEAU pour la préservation de la biodiversité pour 27 270 €. Pour cette année, nous avons pu bénéficier d'une subvention DRAJES FDVA pour la mise en place d'une plateforme de formation en ligne (MOOC) et DRAJES Service civique pour l'initiation d'un projet d'ambassadeurs IBC et OC 2030 dans les communes du Loiret. Nos représentants au CESER reversent systématiquement les émoluments perçus sous la forme de dons. Nous les remercions très vivement et très chaleureusement de leur participation très active au bon fonctionnement de notre fédération.

Les produits financiers très faibles 318 € subissent de plein fouet la baisse continue des rémunérations des comptes à vue sur livrets depuis plusieurs années. Une réorientation de l'épargne à vue sur des comptes à terme plus rémunérateurs pourrait être étudiée.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles affichent une progression assez sensible passant de 287 754 € en 2020 à 332 060 € sur l'exercice 2021 en relation avec l'augmentation de l'activité. Elles sont majoritairement composées des charges de personnel qui sont le point d'ancrage, des charges de structure, elles représentent une augmentation de 9,5 % liée à 2 facteurs : une activité pleine de tous les collaborateurs pour l'année et une prime accordée à chacun grâce au résultat de l'année positif (4 mois de vacance de poste et le déficit avaient allégés les charges en 2020). Le loyer enregistre une nouvelle hausse de 16 % passant de 6 051 € à 7 429 € pour le moment, et sera appelé à croître encore au cours des prochains exercices tout comme les charges locatives passant de 2 920 € à 3 713 € (lissage évolution Ecopôle en ARB). Des solutions sont toujours à l'étude pour un relogement éventuel mais la mutualisation des coûts avec FNE, le Cen et l'ARB sur le fonctionnement quotidien rend l'initiative de se loger en solitaire peu profitable financièrement. La perte stratégique de la collocation avec ces acteurs importants serait peu compensée par des économies à niveau de services maintenus (copieur, courrier, ...). Les différentes possibilités envisagées antérieurement n'ont pas donné suite. Les locations de salle pour différents événements ont pu reprendre en 2021 en relation avec la tenue de différentes manifestations - séminaire coalition COP et réseau eau. Des travaux d'impression liés à la confection et la réalisation de plaquettes d'information et de livrets en relation avec les travaux de la COP Régionale et Objectif climat 2030 ont pu être réalisés en relation avec les objectifs fixés. Les frais de déplacements sont restés modiques en 2021 par rapport aux montants d'avant la crise du Covid.

Le résultat largement bénéficiaire a permis d'octroyer une prime dite « Macron » d'un montant de 2 000 € pour les salariés à temps plein et 1 600 € pour ceux à 80%. La méthode de calcul de l'ancien accord d'intéressement a été utilisée afin de calculer l'enveloppe à répartir respectueuse des conditions non lucratives de notre association (7200 euros).

Affectation du résultat

Le résultat bénéficiaire de 37 790 € a permis d'octroyer une prime dite « Macron » d'un montant de 2 000 € pour les agents à temps plein et 1 600 € pour ceux à 80 %. La méthode de calcul de l'ancien accord d'intéressement a été utilisée afin de calculer une enveloppe à répartir respectueuse des conditions non lucratives de notre association (7 200 €). Il restera à affecter les 30 590 €.

Pour conclure, la situation d'ensemble de la Fédération est confortable. Notre tête de réseau, avec l'appui sans faille de notre Président et de notre Directrice, a su entreprendre et mener à bien dans un climat plus propice de nouvelles actions prometteuses pour les années à venir : poursuite de OC 2030, l'action Objectif MARES inscrite dans le plan de relance et la replantation des haies via la DRAAF et d'autres projets dans le cadre de la Coalition COP régionale. Le renouvellement de l'exécutif du pouvoir régional nous met à l'abri de mauvaises surprises sur les prochaines années. L'enrichissement de la base Nature'O'Centre devrait poursuivre son dynamisme actuel.

Sur un plan plus personnel, je tiens à associer à la bonne santé de notre fédération, l'ensemble des salariés. Les nouveaux recrutements opérés en 2020 dans des conditions matérielles moins satisfaisantes avec des profils différents ont permis de faire face sans la moindre difficulté aux différentes tâches accomplies.

En ce qui me concerne plus précisément, les relations sont toujours au beau fixe malgré les contraintes moins marquées de la pandémie sanitaire. Je tiens tout particulièrement à remercier très vivement l'ensemble du Conseil d'administration, de l'équipe salariée et plus particulièrement Valérie et Lucile par leur professionnalisme avisé et leur dévouement. Elles m'ont permis d'assurer, même à distance, mes missions de trésorerie dans les meilleures conditions.

Didier ROUX